

Image not found or type unknown



Quel tribunal e grande instance ?

Par **valou**, le **18/02/2009** à **12:01**

je suis en litige avec ma banque.

J habite dans le VAR 83, et j'ai déposé un dossier au TGI de draguignan mais la banque vient de contester le fait que notre avocat plaide au TGI de notre département car nous devons d'après la banque déposer le dossier au TGI de Lyon car le siège social de ma banque est à Champagne en Mont d'or.

Y a-t-il cette obligation ?

Merci